

Conseil Municipal

Le mardi 10 avril 2018, à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

Présents : Mmes BARDELOT Nicole, CROS Patricia, JACQUET Stéphanie, LAUGERAT Odile, RAIMBAULT Martine, MM. ASSADET Alain, AUDIOT Francis, BERGERAULT Erick, BLAIN Claude, FERRIERE Laurent, FOUCHET Pierre, KOENIG Jean-Marc, PHILIPPE Narcisse, NOUAT Christian et REMANJON Patrice.

Absentes excusées : Mme CHARPENTIER Céline, FONTAINE Dorothée

Absente excusée ayant délégué pouvoir : Mme TAILLANDIER Armelle (*ayant délégué pouvoir à Mme LAUGERAT Odile*),

Secrétaire de séance : Mme BARDELOT Nicole.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière séance et passe à l'ordre du jour.

PERSONNEL ACCUEIL PERISCOLAIRE : l'Adjoint chargé de l'enfance et le Maire informent l'assemblée qu'une personne a été recrutée à raison de 28 heures par semaine, au restaurant scolaire, en remplacement d'un agent titulaire en arrêt maladie. Par ailleurs, considérant le nombre croissant de demandes d'accueil périscolaire, il est envisagé de recruter un nouvel agent temporairement pour accroissement de travail jusqu'aux vacances scolaires d'été, à raison de 1 h 30 par jour (de 16 h 00 à 17 h 30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi). Les demandes d'emploi seront à adresser en mairie.

DEVIS SDE 18 : pour faire suite aux propositions de prix concernant l'extension de l'éclairage public aux hameaux de Davet et de Montouraine, le Maire indique qu'un complément d'informations sera demandé auprès du SDE 18 avant validation des devis.

ENVIRONNEMENT : l'adjoint chargé des espaces verts fait état des conclusions de la réunion de la commission environnement de la CCTHB du 28 mars dernier. Le Contrat d'Objectif Déchets Economie Circulaire (CODEC) établi entre la CCTHB et l'ADEME, est basé sur un état des lieux précis (données, tonnages, acteurs, enjeux...), avec des objectifs stratégiques et un plan d'actions avec un projet de réduction des déchets sur le territoire pour 2018-2020 avec des financements envisagés. Les points d'apport de déchets verts (PADV) seront supprimés progressivement au cours de cette année. Toutefois, Menetou-Salon pourrait être commune test pour la mise en place d'un broyage des déchets verts ponctuellement. Les modalités de mise en place restent à définir.

DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET 2018 : Le Conseil Municipal accepte les modifications budgétaires envisagées au budget 2018.

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS MUNICIPALES : L'adjointe chargée des animations rappelle au Conseil Municipal les différents tarifs de branchement électrique aux bornes prévues pour les commerçants non sédentaires sur la place derrière l'Eglise. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de ne pas demander de participation à ceux participant au marché hebdomadaire du samedi matin. Les droits continueront à être réglés pour les ventes ponctuelles les autres jours de la semaine y compris le samedi après 14 h 00. Le programme a été établi pour la prochaine cérémonie du 8 mai. Comme les années précédentes, des jeux gonflables seront installés pour le 14 juillet prochain. La Commission communication sera réunie le 23 avril prochain pour le prochain bulletin municipal.

La Bibliothèque municipale compte 3 nouveaux bénévoles et les 20 ans d'existence de cette annexe communale seront marqués par des animations diverses.

L'adjoint chargé de la voirie communale fait part de la suite des travaux de voirie (fossés et divers) qui reprendront dans une quinzaine de jours. La commission communale de la voirie sera réunie le 17 mai à 18 h 30 en vue d'étudier le programme des réfections diverses qui seront réalisées au cours de cette année.

L'adjoint chargé des espaces verts et de l'environnement informe le Conseil Municipal du devis reçu pour la semence de mélange « Pied de Mur » qui pourrait être effectuée en bordure des trottoirs qui longent des murs. Le Conseil Municipal approuve ce projet et accepte cette proposition.

AFFAIRES ET INFORMATIONS DIVERSES : le Conseil Municipal prend connaissance de plusieurs devis reçus concernant plusieurs projets. Pour certains des compléments d'information seront demandés. L'Assemblée accepte à l'unanimité le transfert des missions GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations) alinéas 11 et 12 du SIVY à la Communauté de Communes Terres du Haut Berry.

Un Conseil Communautaire de Jeunes va être mis en place et dans un premier temps, une rencontre avec plusieurs jeunes (scolarisés de la 6^{ème} à la 4^{ème}) des communes de Menetou-Salon, Quantilly et Saint-Palais a eu lieu le 28 mars. Prochaine étape : l'élection des membres qui siègeront à ce Conseil Communautaire qui aura lieu le 2 juin prochain à Menetou-Salon.

Le devis proposé par la SAUR pour le diagnostic des installations viticoles susceptibles d'être raccordées au réseau d'assainissement collectif est accepté par le Conseil Municipal.

La réfection d'une salle de classe à l'Ecole rue de la Liberté sera réalisée cette année (au cours des vacances scolaires d'été). Des devis vont être demandés prochainement (peinture, électricité).

Des devis ont été demandés également pour la réfection de la maison communale 1 rue Franche et sont en cours d'étude.

Le Maire informe l'assemblée de la réception du projet plus précis de couverture de réseau mobile d'Orange par une antenne depuis le château d'eau.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry a décidé d'adhérer au Syndicat de Pays de Bourges.

Séance levée à 21 h 30.